

Bapt.
Jean Couture

Le premier décembre de l'an mil sept cent quatre vingt dix sept
par nous soussigné Prêtre Curé de St Charles a été baptisé
sous condition Jean né d'hier fils de Jean Couture Cultivateur
de cette Paroisse et de Josephite Royer son épouse légitime
Parrain Alexis Bacon, marraine Marguerite Lacasse qui ont
déclaré ne savoir signer le père absent J. J. Roy prêtre